

# LES BREUVES DE THIL

N° 80

Mars/Avril 2009

## SOMMAIRE

- P. 1 Edito
- P. 2 Dernier Conseil Municipal
- P. 3 Informations municipales
- P. 4 Thil : eau et nature
- P. 6 Vie Pratique
- P. 7 Vie Associative

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15  
mardi de 08h30 à 11h15  
jeudi de 13h30 à 16h15  
vendredi de 14h00 à 18h  
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : [maire.thil@thil.fr](mailto:maire.thil@thil.fr)

[rh.gauthier01@free.fr](mailto:rh.gauthier01@free.fr)

## EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette édition des Brèves vous concerne tout particulièrement : il y sera question de l'emploi de vos impôts pour le fonctionnement des services, l'entretien du patrimoine communal, l'embellissement du village, les études des projets municipaux.

Conformément aux engagements que nous avons pris lors de la préparation des élections, l'établissement du budget est le résultat d'un processus de consultation auquel je veux redire ici mon profond attachement.

Il a fait l'objet depuis le dernier trimestre 2008 de réunions de concertation avec l'ensemble des Commissions municipales qui ont formulé leurs souhaits en matière d'investissement. Les services municipaux ont été consultés. Les demandes de subventions formulées des associations agréées ont été prises en compte.

La Commission finances a, par la suite, «passé au tamis» toutes les propositions et a établi une proposition budgétaire qui a été discutée en Commission générale.

Le budget primitif, les dispositions fiscales présentées au vote final et solennel du Conseil municipal sont le résultat de ce processus.

Je souhaite que celui-ci soit exposé à nos administrés qui sont les premiers concernés. Le présent numéro des Brèves de THIL est ainsi consacré à sa présentation la plus transparente et les orientations qui seront retenues seront commentées lors de la **Réunion Publique du 21 avril prochain à 20H30 Salle Polyvalente** à laquelle nous vous invitons bien cordialement.

Cette réunion publique aura pour objet de vous présenter le bilan des actions de votre Conseil Municipal et de dresser les perspectives pour 2009.

Votre Maire,  
Bruno LOUSTALET

**REUNION PUBLIQUE  
21 AVRIL 2009  
20H30  
SALLE POLYVALENTE**

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL...

PROCHAIN  
CONSEIL  
MUNICIPAL LE 5  
MAI 2009 EN  
MAIRIE DE THIL

## POINTS DE REPÈRE

Le budget est constitué de deux sections. Le budget est présenté en équilibre. Les recettes doivent être suffisantes pour équilibrer les dépenses.

- La section de fonctionnement regroupe les dépenses régulières et nécessaires au fonctionnement des services communaux. Elle dispose de ressources issues du produit de la fiscalité propre (taxe d'habitation notamment), des dotations reçues de l'Etat, de la Communauté de communes. L'excédent positif est affecté à la section d'investissement.
- La section d'investissement dispose de ressources composées pour l'essentiel par l'affectation de l'excédent positif de la section de fonctionnement, des subventions (par exemple le Fond de concours communautaire) et surtout de l'emprunt.

Le Conseil municipal s'est tenu en Mairie le 24 mars dernier. Il a été consacré essentiellement aux questions financières :

- Présentation et vote des délibérations relatives aux « Jachères Fleuries » et à l'autorisation d'envoi en mission d'une ATSEM, l'élection de Monsieur Guy CAPLAT comme membre de la Commission urbanisme.
- Présentation et vote du budget primitif et des taux d'imposition applicables en 2009 et du versement anticipé des reversements de TVA approuvé dans le cadre des dispositions gouvernementales du plan de relance de l'économie,

Pour une meilleure lisibilité, ne sont reprises dans le présent compte rendu que les éléments essentiels du Conseil municipal. Le compte rendu intégral du Conseil municipal est disponible sur le site de la Mairie ([www.thil.fr](http://www.thil.fr)). Il est consultable en Mairie et sur les panneaux d'affichage.

## 1. Les « Jachères fleuries »

Monsieur Grumet a présenté la délibération relative aux conventions dites de « Jachères fleuries » passées avec les représentants du monde agricole. En plus de l'intérêt esthétique et floral, les jachères fleuries sont un des « outils de prévention » des installations sauvages des Gens du Voyage sur le territoire communal.

Il propose qu'en relation avec le corps enseignant, une rencontre ait lieu avec les enfants de l'école afin de leur enseigner les rudiments du désherbage, de l'entretien des fleurs.

## 2. Les taux d'imposition

Le Conseil municipal a voté une augmentation de 2,038% des taux d'imposition des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti).

Monsieur le Maire précise que la fiscalité directe de la commune reste à ce jour **inférieure de 25%** à la moyenne nationale des communes de taille équivalente. Il rappelle que les taux d'impositions 2008 n'avaient pas connu de progression par rapport à ceux de 2007.

## 3. Versement anticipé des attributions du fond de compensation de la TVA

La commune a décidé de souscrire au dispositif du plan de relance de l'économie qui permet le versement en 2009 des attributions du fond au titre des dépenses réalisées en 2008, notamment pour les communes qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à

accroître leurs dépenses d'investissements en 2009. Ce dispositif a donc permis d'engager environ 33000 euros au titre des investissements 2009.

## 4. Le budget 2009 :

Le Conseil municipal a adopté budget 2009. Les données essentielles du budget vous sont présentés ci-après.

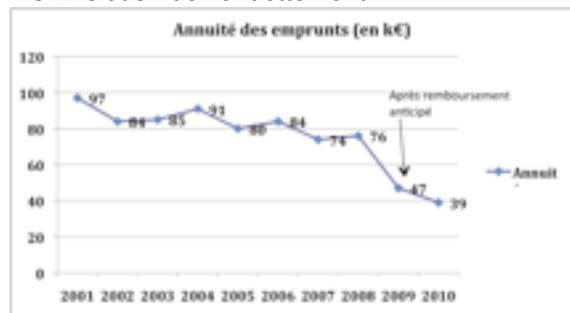
### 4.1. Les équilibres des sections de fonctionnement et d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2009	
<b>Section de fonctionnement:</b>	
Dépenses:	
Charges à caractère général	231 360 €
Charges de personnel	253 650 €
Autres charges de gestion	75 850 €
Charges financières	24 700 €
Dépenses imprévues	57 490 €
Virement à section investissement	108 584 €
<b>Total Dépenses:</b>	<b>751 634 €</b>
Recettes:	
Produits des services	58 950 €
Impôts et taxes	387 874 €
Dotations et participations	103 683 €
Revenus immeubles et fermiers	21 100 €
Résultat reporté	180 027 €
<b>Total Recettes:</b>	<b>751 634 €</b>
<b>Section d'investissement:</b>	
Dépenses:	
Rembt annuel Capital emprunts	52 500 €
Rembt anticipé de 2 Prêts	60 000 €
Opérations d'équipement	121 905 €
<b>Total Dépenses:</b>	<b>234 405 €</b>
Recettes:	
Subventions d'investissement	27 600 €
FCTVA et TLE	47 500 €
Virement de section de fonctionnement	108 584 €
Résultat reporté	50 721 €
<b>Total Recettes:</b>	<b>234 405 €</b>

### 4.2. Subventions aux associations et organismes

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS ORGANISATIONS 2009	
S.p.a.	241,75 €
Sou des écoles/ classes vertes	3 500,00 €
Académie de Dombes	150,00 €
Acenas	150,00 €
Adapa	2 073,60 €
Centre Léon Bérard	120,00 €
Cuma	1 500,00 €
FC Luénaz	1 000,00 €
Foyer socio-éducatif	150,00 €
Mjc Montluel	30,00 €
Thil'oisirs	200,00 €
Temps de vivre	500,00 €
Comité des fêtes	2 800,00 €
Symalim	1 584,00 €
Canal Miribel	144,00 €
Crèche Beynost	16 830,00 €
Ram Beynost	2 100,00 €
Entente Dale	2 588,07 €
Syndicat électricité	37,96 €
Aevramont	48,00 €
<b>Total général</b>	<b>35 747,38 €</b>

## 4.3 Evolution de l'endettement



## 5. Questions diverses :

### 5.1. Evolution du prix de l'eau

Le Syndicat des Eaux de Thil-Niévroz s'est réuni le février dernier. Sur proposition de Monsieur Patrick BATTISTA, Président, l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> de 15% et de 10% de l'abonnement a été voté à l'unanimité pour faire face aux dépenses d'investissements qui seront à mettre en œuvre à compter de 2010 pour la réalisation de travaux de mise en partie publique des conduites d'eau.

L'incidence de cette augmentation sur la facture 120 m<sup>3</sup> sera de 3,5%. L'augmentation sera applicable à compter de mai 2009.

### 5.2. Comptage des véhicules et verbalisation des infractions

Suite à une question de M. Claude BARBET qui met en valeur le non respect des interdictions de circuler sur le Chemin du Mas Durand, Monsieur Traclet rappelle que les comptages effectués le mois dernier ont donné lieu à des actions de contrôle de la gendarmerie de Miribel (30 PV ont été dressés pour excès de vitesse). Ces contrôles se poursuivront y compris sur le chemin du Mas Durand.

### 5.3. Gens du Voyage

Afin que ne se renouvelle pas l'épisode de la mi-février qui a vu l'installation des Gens du Voyage sur le parking du cimetière, il est prévu l'installation de barrière limitant l'accès sur le parking ainsi que l'enrochement de la voirie sur la ZAC Actinove.

Ces frais seront pris en charge par la communauté de communes au titre de sa compétence en la matière.

## EVOLUTION DE LA FISCALITE LOCALE

Les taux de taxes locales sont fixés à :

- . Taxe d'habitation : 13,52 %
- . Taxe foncière propriétés bâties : 13,33 %
- . Taxe foncière propriétés non bâties : 58,13 %

## SECURITE ROUTIERE

Nous vous rappelons que le Chemin du Mas Durand est interdit à la circulation de tous les véhicules motorisés dans les deux sens entre le lotissement du Mas Durand et le carrefour avec la rue de la Fromagère. Seul les riverains (c'est à dire les personnes qui habitent cette portion du Mas Durand) peuvent emprunter cet axe, ainsi que les véhicules agricoles.

Pour la sécurité des piétons, cyclistes et des riverains, il est important de respecter cette signalétique.

Toute personne contrevenante est susceptible d'être verbalisée.

## HORAIRE DECHETERIE

Les horaires de la déchèterie seront modifiés à compter du 1<sup>er</sup> avril.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 15h à 18h.
- le samedi de 09h à 18h non-stop.

Ces horaires valent pour toute l'année.

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du 11 avril au 17 avril. Une permanence sera assurée le samedi 18 avril de 10h à 12h.

## CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION

La commune de Thil va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoüstication, service public, à une campagne de démoüstication.

Les agents de l'E I D interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant, les eaux stagnantes, aussi bien sur les domaines publics que privés.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle.

L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous.

Le traitement n'est pas toxique, il est effectué avec un bacille inoffensif pour l'homme.

Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou

auprès de l'EID,

7 3 3 1 0  
CHINDRIEUX  
04 79 54 21 58

## LES ORIENTATIONS CADRES DES FINANCES LOCALES.

La richesse de THIL repose essentiellement sur le produit des 3 taxes directes que nous percevons (Taxe d'habitation, Taxes foncières qui s'appliquent au foncier bâti et non bâti).

Depuis que la commune est adhérente à la CCMP, la taxe professionnelle est directement perçue par la communauté de communes. Elle est reversée sous forme d'allocation de compensation à chacune des communes adhérentes.

Le regard porté sur l'évolution de la fiscalité communale montre, sur les dix dernières années, que la pression fiscale qui s'adresse aux ménages thilois a connu une augmentation modérée pour se situer à un niveau inférieur de l'ordre de 25% par rapport à la moyenne des communes qui nous sont similaires.

De façon complémentaire, il doit être souligné que les abattements à la taxe d'habitation sont parmi les plus importants de la Communauté de communes :

- 15% d'abattement général à la base (valeur locative) pour tous les contribuables,

A cet abattement s'ajoutent :

- 10% supplémentaires pour les ménages ayant de 1 à 2 personnes à charge,
- 25% supplémentaires pour les ménages ayant 3 et plus de personnes à charge,
- 15% pour les familles de condition de modeste.

Les choix effectués par nos prédécesseurs ont été réitérés de façon à affirmer la vocation familiale de notre village.

Pour parfaire cette politique fiscale, il sera prochainement proposé à la délibération du Conseil municipal, de voter le principe d'un abattement supplémentaire de 10% pour les ménages fiscaux ayant une personne handicapée à charge.

THIL pourrait ainsi s'honorer de mettre en œuvre, dans les faits, cette orientation en faveur de nos concitoyens les moins favorisés.

L'apport de notre appartenance à la Communauté de communes doit également être souligné.

Comme le montre l'étude réalisée par le cabinet KPMG, notre village a bénéficié des mécanismes de solidarité communautaires plus que proportionnellement au regard de son apport initial lors de son adhésion à la Communauté de communes.

La mise à plat des mécanismes de Solidarité communautaire a mis en valeur la nécessité de restituer une partie du produit perçu par la Communauté de communes aux communes principales contributrices du financement de l'instance communautaire.

Pour autant, la Communauté de communes ne nous a pas laissé de côté :

Sur la période 2008-2014, c'est une contribution supplémentaire cumulée de l'ordre de 10 000 € dont nous bénéficierons. La Dotation de Solidarité Communautaire s'élèvera en cumulé à 262 872 €, le Fonds de concours résiduel s'élevant lui à 197 621 €.

Enfin, le Budget primitif de la Communauté de communes pour 2009, voté le jeudi 26 mars, a réservé une première enveloppe de 100 000 € pour mettre en œuvre l'ADSL à THIL .

Dans cet environnement financier, le budget communal s'articule autour des trois grandes orientations suivantes :

- Gérer de façon économe des dépenses de fonctionnement de sorte à prévoir les ressources nécessaires pour faire face aux imprévus et pour dégager une capacité d'autofinancement la plus grande possible pour assurer notre quote part d'effort financier en matière d'investissement,
- Orienter notre politique d'investissement propre vers la mise à niveau, le maintien en état de bon fonctionnement, le développement et la valorisation du patrimoine communal,
- Maîtriser l'endettement relatif de la commune, ceci dans la double perspective de dégager les marges de manœuvres nécessaires pour l'exécution de notre mandat mais également, celles dont auront besoin nos successeurs pour mener à bien leur propres projets.

# ...et transparence.

## ASSUMER DES CHOIX DANS L'EQUITE VIS A VIS DES ATTENTES DE NOS CONCITOYENS ET DANS LE RESPECT DE NOS OBLIGATIONS LEGALES.

Gouverner c'est faire des choix !

Faire des choix, c'est probablement faire des mécontents ! Toutes les attentes sont légitimes mais chacune d'entre elles doit être évaluée à l'aune des autres.

C'est cette recherche d'équité à laquelle votre Conseil municipal s'est attaché au cours de ces derniers mois.

Les principaux choix budgétaires qui ont été adoptés s'ordonnent autour des choix suivants :

- contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- réaliser les investissements nécessaires au maintien et à la valorisation du patrimoine communal. Des investissements seront réalisés pour permettre de louer au prix du marché le deuxième étage de la maison face à la superette, afin de dégager des revenus supplémentaires estimés à 10 000 € par an,
- renouveler les chaises et les peintures de la salle polyvalente et de la petite salle des associations. Des placards seront installés à leur intention. Des bancs seront installés à l'attention de nos seniors à l'extérieur,
- procéder à l'embellissement du village avec notamment la création d'un espace arboré avec des bancs près de l'église,
- réserver une enveloppe pour la réalisation des études préalables à la mise en œuvre des projets de valorisation de nos espaces verts et la création de «modes doux» communaux en relation avec ceux créés

au sein du schéma directeur communautaire, à l'étude des solutions d'assainissement,

- effectuer le remboursement anticipé de prêts.

Nos obligations légales n'ont pas pour autant été négligées et leur financement est conçu dans le cadre d'investissements pluriannuels avec pour mémoire :

- Les nécessaires opérations de rénovation et de maintenance du bâtiment scolaire, engagées depuis avril dernier, seront poursuivies dans le cadre du plan pluriannuel que nous nous sommes fixé,
- Concernant le CPI de THIL, la contribution municipale au SDIS s'élève pour l'année 2009 à 11 300 € (contre 10 963 € en 2008). A cela s'ajoutent les dépenses consenties à hauteur de 9100 € l'an dernier pour l'entretien du camion d'intervention, le chauffage, le carburant et le petit matériel. Concernant 2009, je réaffirme, que la municipalité a à cœur de mobiliser, dans le cadre d'une mise à niveau pluriannuelle, les moyens financiers qui permettront de conserver un CPI communal. Je vous proposerai lors du prochain conseil municipal une délibération à l'effet de bénéficier des subventions d'équipements accordées par le SDIS. Au total, ce seront donc 3000 € qui seront alloués au corps de sapeurs pompiers. Cette ligne budgétaire est en ligne avec les priorités d'équipement qui nous ont été remontées par Monsieur le Chef de Corps.

Ce budget ne tient pas compte des dépenses courantes et l'investissement dans un nouvel équipement téléphonique.

- Une enveloppe de l'ordre de 10 000 € réservée aux associations et à l'animation du village. Cette enveloppe s'entend nette des investissements réalisés par ailleurs pour la rénovation des locaux de la salle polyvalente et des dotations aux organisations intervenant dans le secteur social et la solidarité.

Malgré l'étroitesse de nos finances communales, la commune de THIL a les latitudes pour réaliser les investissements nécessaires au bien être de toutes et de tous sans pour autant obérer nos capacités futures.

CPI : Centre de  
P r e m i è r e  
Intervention

SDIS : Service  
D é p a r t e m e n t a l  
Incendie Secours

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles organise une conférence débat (entrée gratuite) à l'attention des assistantes maternelles et employeurs, animé par Monsieur HAAR, responsable juridique auprès de la Direction Départementale du Travail de Bourg-en-Bresse.

### Le 28 Avril à 20h30 à la Mairie de Beynost

Comme tous les salariés, les assistantes maternelles bénéficient de congés payés. Le calcul ainsi que son paiement sont sources de difficultés entre l'assistante maternelle et son employeur, chacun n'étant pas assuré de son bon droit.

A la veille des calculs des indemnités de congés payés, cette réunion a pour but de rappeler les règles applicables et de donner des points de repères utiles pour une bonne application de la législation qui, il faut bien l'admettre n'est pas toujours facile à comprendre.

Les nouvelles réglementations du contrat de travail seront également abordées (période d'essai, indemnités de rupture...)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Stéphanie PIPART au

04 78 55 37 52 ou [s.pipart@ville-beynost.fr](mailto:s.pipart@ville-beynost.fr)

Nous rappelons également ci-dessous les dates des temps collectifs organisés à Thil de 8h30 à 11h30, auxquelles sont invitées toutes les assistantes maternelles ayant des enfants non scolarisés ainsi que les employées de maison gardant des enfants non scolarisés au domicile des parents, avec les enfants dont elles ont la charge :

- . 23 avril
- . 7 et 28 mai
- . 11 et 25 juin

## ECOLE

**Chers parents,**

Avec le retour des beaux jours vient l'époque où l'on constate, parfois avec surprise, que le bébé qui est né il n'y a pas si longtemps est en âge d'entrer à l'école (3 ans en 2009).

I) Pour cette occasion, je vous invite à d'abord **inscrire vos enfants auprès de la mairie**. Une copie de certains documents vous sera demandée :



photocopie du **livret de famille** ;

**Remarque** : En cas de séparation, fournir la photocopie de la **décision de justice** pour situer le lieu habituel de résidence de l'enfant et les modalités d'exercice de l'autorité parentale.



photocopie des pages "vaccination" du **carnet de santé** ;



photocopie d'une **facture** d'électricité ou autres pouvant justifier de votre domicile ;



**certificat de radiation** de l'école précédemment fréquentée par l'enfant (si nécessaire).

II) Une fois votre inscription enregistrée, je peux vous recevoir à l'école de Thil et réaliser **l'admission définitive de votre enfant** aux horaires et dates suivantes :



**le mardi 28 et jeudi 30 avril à 11H30 et 16H30 ;**



**et le lundi 27 avril de 8H00 à 18H00 sans interruption.**

Je me tiens bien sûr à votre disposition si vous désirez avoir plus d'informations sur l'école et son fonctionnement. Cordialement.

Le directeur Roland Coste et l'équipe enseignante

## JOURNEES DU PATRIMOINE

A l'occasion des **Journée du Patrimoine**, qui auront lieu cette année les **19 et 20 septembre**, la Communauté de Communes et la commune de Thil vous proposeront un certain nombre d'animations, sur tout le territoire communautaire. Des ballades à vélo seront organisées, reliant entre elles plusieurs communes, des expositions pourront être vues dans différents lieux, et dans le cadre de ces Journées, nous vous proposons un concours intitulé :

### FAUT-THIL VOUS LE...?

**...peindre, dessiner, photographier, sculpter, coller, imaginer...**

Nous vous proposons en effet, seul, ou à 2 ou 3, selon vos affinités, de créer une oeuvre représentant notre village, dans ce qu'il est ou comme vous l'imaginez. Ce village, nous y vivons, nous y travaillons parfois, nous y avons des amis, des souvenirs, des joies, des peines, nous nous y promenons, nous le connaissons depuis toujours, ou l'avons adopté récemment, bref, nous avons tous notre vision de Thil ! Alors à vos pinceaux, vos appareils photos, vos ciseaux...!

Vous pouvez dès à présent déposer vos oeuvres à la mairie, **sans les signer**, jusqu'au 12 septembre inclus. Chaque oeuvre sera numérotée, et vous recevrez un reçu lors de son dépôt.

Un jury se réunira alors afin de choisir les oeuvres lauréates, jury composé d'élus et de thilois. **TOUTES** les oeuvres seront exposées lors des journées du patrimoine, (et dans les jours qui suivront) à la salle polyvalente, et une remise de prix et un pot de l'amitié seront organisés en fin de journée afin de doter les heureux gagnants. Deux catégories par technique (dessin/peinture, photo, autre) seront primées : de 0 à 12 ans, et plus de 12 ans.

Les oeuvres doivent être de taille raisonnable et facilement transportables !!!

Nous espérons une grande participation de votre part et attendons avec impatience le produit de votre imagination...

Pour plus de renseignement, contacter Hélène GAUTHIER, par le biais de la mairie.

## ESPERANCE DE BEYNOST

La Société Musicale «**L'ESPERANCE DE BEYNOST**» organise un concert-spectacle le Samedi 25 avril à 20h au complexe du Mas du Roux. L'Harmonie aura le plaisir de vous accueillir pour un concert-spectacle inédit et gratuit. Une première partie sera assurée par les «**BASSES COURS**», ensemble de cuivres de Genay.

L'Espérance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez joindre pour cela M. Alexis MATRAS au 04 78 97 02 49.

## GE-EAU-GRAPHIE...

**D'avril à juin 2009, les balades gé-eau-graphiques invitent à pratiquer autrement l'espace commun à la ville et au fleuve, pour comprendre les héritages et réalités contemporaines du risque d'inondation dans la région lyonnaise.**

Sept parcours de 2 à 3 heures pour découvrir la spécificité de différents territoires exposés au risque, tout en replaçant les situations locales dans le contexte rhodanien. Des promenades didactiques pour envisager le risque actuel et anticiper les inondations à venir, à la lumière des événements vécus et des politiques de gestion. L'objectif est de favoriser, cultiver la conscience du risque résiduel afin de sensibiliser les populations exposées aux inondations directes et indirectes liées au Rhône, condition nécessaire à une gestion collective visant à limiter le plus possible les dommages potentiels.

**Des Brotteaux à la Guillotière | Samedi 18 avril | 15h**

**La Plaine de Vaulx-en-Velin | Samedi 25 avril | 15h**

### De Miribel à Jons | Samedi 16 mai | 10h | A VELO !!

*La plaine de Miribel Jonage se délimite par 2 canaux artificiels dont le débit est géré par le barrage de Jons. Les nombreux aménagements effectués par l'homme sont autant d'éléments perturbateurs du rôle donné à la plaine comme zone d'étalement des eaux. Les communes de **Thil** et Niévroz, situées au bord du canal de Miribel, en sont les premières concernées.*

### Les quartiers villeurbannais | Samedi 6 juin | 15h

### Gerland, la Mouche, les Brotteaux rouges | Samedi 13 juin | 15h

### La Presqu'île lyonnaise | Samedi 20 juin | 15h

### Aux abords du couloir de la chimie | Samedi 27 juin | 15h | A VELO !!

L

Informations et inscription :

tél : 04 72 77 19 94

ou sur [www.robinsdesvilles.org](http://www.robinsdesvilles.org)

## MEMOIRE D'HIER POUR DEMAIN

L'association Mémoire d'Hier pour Demain de Beynost propose une balade contée le dimanche 26 avril à 15h à la villa Monderoux à Beynost suivie d'un goûter pour petits et grands.

Participation : adultes 5 €, enfants jusqu'à 16 ans : 2 € Renseignements, réservations : Sylvie Caillet au 06 81 27 93 40.

## SOU DES ECOLES

thème du recyclage et ont foisonné d'idées. Il y en avait pour tous les bacs, les couturières avaient troqué leurs tissus pour des cartons de lait ou de jus d'orange. Et c'est au son des cornemuses et du tambour que le joyeux cortège a suivi Grise-Mine, ou plutôt, Grise-Minette, vêtue d'une somptueuse robe de céréales et autres friandises. Inspiration Gaultier ou Yves Saint Laurent ? Je ne saurais dire, mais elle a bravement affronté le vent du nord pour partir en fumée, comme toute pin-up qui se respecte.

Enfin de retour, les enfants ont chacun pu déguster une meringue offerte par l'Auberge de Thil.

Et pendant ce temps, que faisaient les membres du Sou ???

Dès le matin, nous étions aux fourneaux, en train de mélanger tant bien que mal notre pâte à crêpes ou à gaufres. Trop d'huile ? Trop de sel ? Et les œufs, combien j'en ai mis ?? Il a bien fallu goûter... Un régal. L'opération cuisson pouvait commencer. Hélène n'a pas voulu en laisser une louche de sa pâte à gaufres et jusqu'au soir elle a huilé les gaufriers et rempli les moules.

Et nos hamburgers de crêpes ? Bien pratiques finalement. C'est alors que des montagnes de bugnes sont arrivées, faites par France et Annie – Un grand Merci à elles - excellentes elles aussi et d'énormes tartes aux pommes de l'Auberge de Thil. Un choix cornélien s'annonçait...

Empêtrés dans la cuisine, nous avons pleinement apprécié l'aide des parents pour les autres préparatifs.

Et puis les enfants ont récupéré leurs ballons pour le traditionnel lâché. Suite de l'histoire en fin d'année.

Mais avant la Fête de l'école, nous vous invitons pour notre **soirée Café-théâtre**. Nous accueillons cette année la compagnie **ARAMTHE** pour leur création « **Un petit jeu sans conséquence** » le vendredi 24 avril à la Salle des Fêtes à 20h30. Cette année, nous vous proposons de terminer la soirée en musique, avec **Mamadeus**, un groupe de jazz manouche.

**Vous pouvez dès à présent réserver vos places au 06 35 26 30 17.**

Voulez-vous une idée pour la fête des pères ?

Les enfants vont nous aider à confectionner des torchons, en réalisant le visuel qui sera imprimé. Les parents d'élèves sont avertis par l'école, mais pour les autres thilois, vous trouverez avec ces Brèves un bon de commande. Vous pouvez nous le transmettre par notre boîte aux lettres (à l'entrée de l'école). Merci par avance de nous retourner ce bon avant fin avril.

Avez-vous consulté le site internet de Thil ? Dans la rubrique du Sou des Ecoles, nous vous demandons des idées pour la prochaine édition de la Farfouille qui fêtera ses 20 ans !! Alors, avez-vous pensé à la façon dont on pourrait célébrer cela? Dans la rubrique « Communiquons », vous pouvez nous répondre...

A bientôt donc, et rendez-vous le 24 avril !

Le Bureau

Directeur de publication : B. LOUSTALET. Rédactrice en chef et conception graphique : H. GAUTHIER. Rédacteurs : B. LOUSTALET, H. GAUTHIER,., Associations. Impression : TEAMRUSH, Villeurbanne. Distribution : élus municipaux.

Bonjour à tous, Enfin les beaux jours qui arrivent. Les enfants les ont bien réclamés en ce premier jour de printemps qui a vu les rues du village envahies de confettis. Bon, le vent a certes bien aidé. Mais au moins, le défilé a bien eu lieu, présidé par un beau poney emmené par Marie. Enfants et parents ont fait honneur au